

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 31 (1902)

Heft: 12

Rubrik: Appel du comité de la Société fribourgeoise d'éducation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Bulletin pédagogique

et

L'Ecole primaire

ORGANE DES SOCIÉTÉS FRIBOURGEOISE & VALAISANNE D'ÉDUCATION

et du

Musée pédagogique

paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois

RÉDACTION

M. DESSIBOURG, Directeur de l'École normale
de Hauterive, près Fribourg.

ABONNEMENTS & ANNONCES

Imprimerie catholique, Grand'Rue, 13.
M. E. GREMAUD, secrétaire, à Fribourg.

Abonnement pour la Suisse, fr. 3. — Pour l'étranger, fr. 4.

SOMMAIRE : *Appel du Comité de la Société fribourgeoise d'Éducation. — Programme de la réunion générale, à Romont. — Deux mots sur la guerre de Rarogne (suite). — L'instruction publique au temps de la Rome des Papes (suite). — Pédagogie et sténographie (suite). — Nos patois. — Bibliographies. — Correspondances. — Chronique scolaire. — Avis officiel. — Musée pédagogique de Fribourg.*

APPEL

du Comité de la Société fribourgeoise d'Éducation

CHERS ASSOCIÉS ET DÉVOUÉS AMIS,

Le jeudi 3 juillet prochain, notre Association tiendra sa réunion générale annuelle dans le chef-lieu du district de la Glâne.

Elle s'est réunie quatre fois déjà dans cette aimable et hospitalière cité où les autorités et la population lui ont ménagé le plus sympathique accueil.

Le 3 juillet, nous nous retrouverons à Romont, animés des mêmes sentiments qui faisaient battre le cœur des participants à la première assemblée plénière de notre Société, et, comme au 3 juillet 1872, nous pourrons redire ces mots de l'appel que signait M. le professeur Horner,

en qui s'incarnent trente années des annales de notre Société pédagogique.

« Associés par une confraternité de dangers, de craintes et de luttes ; unis, dans les limites d'un même canton par des institutions, des croyances et des intérêts communs : liés ensemble, la plupart par une amitié étroite, les membres de notre Société pourront donner à leurs travaux et à leurs résolutions un cachet vraiment pratique et à leur rendez-vous le caractère intime d'une grande et même famille. »

En célébrant ce 30^{me} anniversaire, notre Association peut se rendre le témoignage d'avoir rempli sa mission et envisager l'avenir avec confiance. Comme aux premiers temps de son histoire, elle s'efforcera de resserrer l'union de ses membres, prêtres et magistrats, pères de famille et membres du corps enseignant, pour travailler à affermir l'œuvre entreprise par nos devanciers et puiser de nouvelles forces et de nouvelles lumières pour l'amélioration continue de notre école fribourgeoise.

Indépendamment des affaires ordinaires de la Société, l'unique thèse inscrite à l'ordre du jour de la séance a trait à l'action de l'instituteur en dehors de l'école et à ses relations avec les parents. Cette question, il est vrai, s'adresse en premier lieu aux membres du corps enseignant primaire, car de leur influence sur les familles dépend en partie le succès de leurs efforts. Aussi, n'insisterons-nous pas pour les prier de se rendre à notre appel : leur conscience et leur dévouement nous répondent de leur présence.

Mais l'éducation de nos enfants n'intéresse-t-elle que les instituteurs ? Le maître d'école doit-il être livré à lui-même dans cette partie de la mission élevée qui lui a été confiée ? Assurément non !

Vénérés membres du clergé, honorés magistrats, dévoués représentants de nos Commissions scolaires, vous tous qui avez à cœur le progrès de l'instruction chrétienne de la jeunesse, vous viendrez aussi vous associer aux travaux des maîtres et les entourer de votre sollicitude et de votre chaude sympathie. Votre concours est nécessaire pour assurer, par l'école, la prospérité morale et matérielle du pays.

Nos amis des cantons voisins sont cordialement invités à fêter avec nous ce trentenaire de notre Association. Nous attendons avec plaisir une délégation de nos chers confédérés du Valais. Répondez nombreux à cet appel, vaillants

amis des bords du Rhône : venez célébrer à Romont cette union plus intime que jamais de deux Sociétés sœurs qui ont établi, par la fusion de leurs organes, un lien nouveau et puissant entre deux corps enseignants, entre deux peuples si bien faits pour s'entendre et s'entraider.

Romont vous attend tous et vous réserve la plus franche et la plus cordiale des hospitalités.

Pour le bureau : A. CRAUSAZ, président.



PROGRAMME

de la réunion générale annuelle de la Société fribourgeoise d'Education

A ROMONT, LE JEUDI 3 JUILLET 1902

1. 8 ³/₄ h. Réception à la gare de Romont à l'arrivée du second train de Palézieux.
2. Cortège pour se rendre à l'église paroissiale.
3. Office de *Requiem* pour les sociétaires défunts.
4. 10 h. Séance dans la grande salle du château :
 - a) Discours d'ouverture par M. le président Grand, conseiller national ;
 - b) Lecture du protocole de la réunion de Cressier ;
 - c) Lecture des comptes ;
 - d) Fixation du lieu de la prochaine réunion ;
 - e) Nomination du Comité ;
 - f) Lecture et discussion des conclusions du rapport sur le sujet mis à l'étude.

5. 1 h. Banquet au Casino de l'Hôtel-de-Ville.

Observations. — On pourra se procurer des cartes de banquet à l'entrée du local de réunion.

Les cartes de légitimation, délivrées avec le présent numéro du *Bulletin-Ecole*, donnent droit aux mêmes faveurs que précédemment.

MM. les délégués et amis des cantons voisins trouveront à la gare de Romont des membres du Comité local pour les recevoir. Ils sont priés de s'annoncer au président de la Société, M. Crausaz, inspecteur scolaire, à Lussy.

Le premier train, partant de Fribourg à 5 h. 45, et arrivant à Romont à 6 h. 40, est recommandé aux congressistes qui partiront des stations intermédiaires. Nous avons tenté, sans résultat, une démarche auprès du service d'exploitation du Jura-Simplon en vue d'obtenir un arrêt du train direct N° 28 dans toutes les gares de Fribourg à Romont. — Par contre, nos amis des lignes de la Broye, de Morat et de Fribourg-Berne pourront utiliser le train direct avec la réduction ordinaire.

Messieurs les Inspecteurs scolaires voudront bien adresser au Président de la Société leurs prévisions au sujet de la participation des instituteurs de leurs districts.

Le Bureau.